



## Formalités Pratiques

### Comment faire pour [la Licence](#) ?

Source

#### C'est ma première Licence :

Je dois apporter :

- 1 photo d'identité
- 1 copie du Livret de Famille (page concernant l'enfant), ou 1 copie de ma Carte d'Identité

Le club me remettra un formulaire. Ce formulaire doit être rempli et signé par mes parents pour valider l'autorisation parentale de pratiquer le football à l'U.S.I. Mon médecin traitant après m'avoir examiné doit apposer sa signature et son cachet sur ce même document.

Dès que le dossier est complet, le tout est scanné et transmis à la Ligue qui éditera ma licence après avoir procédé aux vérifications nécessaires et transmettra cette licence au club.

#### J'ai déjà une licence mais je change de club :

La période normale de changement de club est fixée tous les ans entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin. En dehors de ces dates, une autorisation du club quitté est nécessaire.

Les formalités sont les mêmes que pour une nouvelle licence et je dois également apporter :

- 1 photo d'identité
- 1 copie du Livret de Famille (page concernant l'enfant), ou 1 copie de ma Carte d'Identité

## Je renouvelle ma licence à l'US Ittenheim :

Une « soirée licences » est organisée par l'USI début juin. Lors de cette soirée on me remettra ma fiche personnelle pré-imprimée par la Ligue. Il faudra passer la visite médicale et rendre ce document signé par l'un de mes parents au plus tard fin juin pour que les formalités puissent être effectuées dans les délais impartis.

-----

## Cotisation Annuelle :

Chaque année, nous te demandons une cotisation pour effectuer ton inscription à la Ligue d'Alsace, pour ton assurance et le fonctionnement du club. Tu peux la régler par chèque (à défaut en espèces)

Cette cotisation t'est proposée selon 2 choix :

- soit payer directement l'intégralité
- soit régler en 2 chèques dont l'un sera débité en début de saison.

.

## Tu as encore des questions ??? tu peux contacter ...

Marie Paule SCHARNO  
Secrétaire de l'USI  
06 30 99 29 77

Marco SCHOTT  
Président des Jeunes  
06 99 89 98 73

Ou sur notre site <http://www.usittenheim.fr> clique sur « **Contact** »